



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 12239

#### Texte de la question

M Francois Leotard M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la demande formulee par les retraites de son administration. Dans de nombreux services comparables, les retraites continuent de beneficier d'avantages acquis pendant leur activite. C'est pourquoi, il lui demande s'il envisage de faire beneficier les retraites des PTT d'avantages telephoniques tels que la gratuite de l'abonnement, avec une franchise d'un contingent d'unites de conversations.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Il a ete decide de concretiser le lien qui unit les retraites des PTT au service public pour lequel ils se sont devoues tout au long de leur carriere. Aussi, les anciens fonctionnaires des postes et telecommunications, titulaires d'une pension civile de l'Etat en paiement, beneficent, a partir du 1er octobre prochain, de la gratuite de l'abonnement telephonique et des redevances de location-entretien du poste de base.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Lotard François](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12239

**Rubrique :** Retraites : fonctionnaires civils et militaires

**Ministère interrogé :** postes, télécommunications et espace

**Ministère attributaire :** postes, télécommunications et espace

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 avril 1989, page 1878